

23è suicide chez France Télécom: le gouvernement s'en mêle

23è cas de suicide depuis février 2008 pour l'opérateur historique, et cette fois à Paris, à quatre jours d'intervalle d'une tentative de suicide en province. Ce vendredi 10 septembre, une jeune femme de 32 ans s'est déféstrée depuis un étage élevé d'un immeuble du groupe dans le 17è arrondissement à Paris.

Elle était chargée de clientèle au service de recouvrement Orange et avait dû accepter une mobilité de son poste, dans le contexte d'une restructuration.

Quelques jours auparavant (cf. notre information; [France Télécom lance un plan pour arrêter les suicides](#)), un jeune homme, salarié du groupe, a tenté de se suicider en se poignardant l'abdomen, à Troyes.

Le gouvernement, par la voix de Xavier Darcos, ministre du Travail, a réagi durant ce week-end en convoquant, ce début de semaine, Didier Lombard ainsi que le patron de la direction général du Travail, Jean-Denis Combrexelle.

L'objet de cette réunion est d'« évoquer la situation au sein de l'entreprise suite à ce nouveau drame qui intervient le lendemain du plan présenté aux partenaires sociaux de l'entreprise pour lutter contre les risques psychosociaux et prévenir les suicides liés au travail ».

Xavier Darcos a fait savoir qu'il proposera à Didier Lombard que le directeur général du Travail, autorité centrale de l'Inspection du travail, assiste à la prochaine réunion du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) de France Télécom **Impossible de changer de cap...**

Dans un entretien publié dans le Journal du Dimanche de ce 13 septembre, le DRH (directeur des ressources humaines) du groupe, Olivier Barberot, a signifié qu'un arrêt définitif des restructurations – ce que réclamaient les syndicats lors d'un mouvement national ce jeudi 10 septembre – était impossible: « *C'est inenvisageable ou alors la concurrence doit être gelée et la technologie cesser d'évoluer* », a-t-il répondu. Selon lui, «*pour l'immense majorité des salariés concernés sur la base du volontariat, les changements de postes sont intervenues sur la base du volontariat*», mais il admet «*quelques cas où c'est plus difficile, par exemple lorsque les salariés souhaitent rester dans leur ville ou ont du mal à s'adapter à leur nouveau métier* ».

L'émotion avait été grande déjà le 11 août dernier lorsqu'un jeune homme, Nicolas, travaillant à Besançon, où il avait été reclassé d'électricien, en opérateur de centre d'appel, avait mis fin à ses jours, dans son garage à son domicile. La direction, comme le procureur, avait alors estimé qu'il n'y avait pas de lien direct entre sa situation professionnelle et sa vie privée.